

Soixante et quinzième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue à la salle Madeleine Lamoureux, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, le mercredi 8 mars 2023 à 17 h 00.

PRÉSENCES

DANVILLE	Mme Martine Satre
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
WOTTON	M. Jocelyn Dion
Directeur général et greffier-trésorier	M. Frédéric Marcotte
Adjointe administrative de direction	Mme Isabelle Pellerin

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources.

MOT DE BIENVENUE

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

2023-03-0490

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2023-03-0491

PROCÈS-VERBAL DU 8 FÉVRIER 2023

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 8 février 2023, tous d'un commun accord exemptent le préfet de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 8 février 2023 soit et est accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

FONDS FLI / FLS / FSE

2023-03-0492

MODIFICATION AU DOSSIER SERVICES RPG

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 8 mars 2023;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI régulier au montant de 61 250 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS au montant de 61 250 \$.

QUE la MRC octroie une subvention FSE général au montant de 2 750 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2023-03-0493
CONCEPT SÉBO

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 8 mars 2023;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI au montant de 12 500 \$.
 QUE la MRC octroie un prêt FLS au montant de 12 500 \$.

Conditionnellement à la correction du schéma d'analyse portant sur les montants associés aux états financiers prévisionnels.

Adoptée à l'unanimité.

2023-03-0494
HÔTEL LE WILLIAMS

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 8 mars 2023;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI relève au montant de 50 000 \$.
 QUE la MRC octroie un prêt FLI régulier au montant de 50 000 \$.
 QUE la MRC octroie un prêt FLS au montant de 50 000 \$.
 QUE la MRC octroie un FSE général au montant de 10 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

ADMINISTRATION

CADRE DE GESTION DU COMITÉ DIRECTEUR FRR VOLET 3 INNOVATION – VALORISATION DES MATÉRIAUX

Le directeur général et greffier-trésorier explique que le cadre de gestion déposé contient les commentaires du MAMH pour une bonification. Les élus pourront le consulter d'ici à la prochaine rencontre du comité directeur de l'entente FRR V3 innovation, à laquelle un représentant du MAMH sera présent.

Le cadre de gestion sera plus général afin de laisser le temps aux porteurs de projets de finaliser la construction de leurs dossiers par section, afin de pouvoir progresser dans l'entente avec le CIMMS et ainsi, permettre de faire évoluer le cadre de gestion en conséquence.

ASSOCIATION CIMMS ET CCTT – MANDAT EXTERNE

Le directeur général et greffier-trésorier dresse un état de situation du CIMMS et des défis auxquels l'OBNL est confronté, tant au niveau des ressources humaines, que financières et politiques. La MRC est un acteur important visant à soutenir cette organisation importante de notre diversification économique et un soutien externe pour nous permettre d'atteindre une reconnaissance de la part du gouvernement du Québec est nécessaire. Une mise à jour du dossier sera faite aux membres prochainement.

INSTALLATION DES NOUVELLES PORTES

Les portes pour la salle du GymA21, la cage d'escaliers et la réception de la MRC seront installées le lundi 20 mars prochain par Vitrierie Asbestos.

INFORMATIONS SUR LA GÉNÉRATRICE

Le directeur général et greffier-trésorier informe les membres du comité administratif des soumissions reçues pour l'achat et l'installation d'une génératrice pour toute la bâtisse. Considérant le prix élevé et la demande des municipalités de ne pas aller de l'avant avec le projet de connexion de la fibre optique pour leurs bâtiments, il est convenu d'attendre en septembre avant de prendre une décision. Temporairement, une génératrice portative pourrait convenir pour alimenter la salle des serveurs seulement. Une évaluation en ce sens sera faite par l'équipe interne de la MRC.

RESSOURCES HUMAINES

AVIS DE DÉPART DE MME LAURE HENNEBIQUE, AGENTE DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION

Les élus ont reçu un courriel les avisant du départ de Mme Laure Hennebique, agente de communication et de promotion, qui sera effectif à compter du 17 mars 2023. Les fonctions seront revues et le poste sera affiché ensuite. Le comité en sera informé.

Adoptée à l'unanimité.

VARIA

Aucun autre sujet.

2023-03-0495

FIN DE LA RENCONTRE

Le conseiller M. Pierre Therrien propose la levée de la séance à 17 h 23.

Adoptée à l'unanimité.

Hugues Grimard
Préfet

Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier